



## Modalités d'entrée en IFSI

### Sélection 2020



- **Vous êtes élève de terminal ou déjà titulaire d'un baccalauréat** (en poursuite d'études ou non)<sup>1</sup>
  - ↳ Inscription via **PARCOURSUP** : se référer au site pour connaître la période, les modalités d'inscription...
- **Vous justifiez de 3 années de cotisation à un régime de protection sociale** :
  - ↳ Des **épreuves de sélection** seront organisées le **Lundi 23 mars 2020**.
  - ↳ Elles auront lieu le même jour et seront identiques pour les 15 IFSI du bassin lorrain.
  - ↳ L'inscription et les épreuves seront organisées sur l'IFSI de votre vœu de formation.  
Vous aurez la possibilité de faire 2 vœux supplémentaires sur le bassin Lorrain, au cas où les places offertes en formation dans l'IFSI choisi devaient être pourvues avant votre rang de classement.
  - ↳ Les inscriptions auront lieu **du 6 janvier au 28 février 2020 inclus**.

#### LES EPREUVES DE SELECTION

1. **Une épreuve écrite (1h00)** : calculs simples (30 mn) et français-rédaction sur un sujet du domaine sanitaire et social (30 mn).
2. **Un entretien portant sur l'expérience professionnelle (20 min)** avec 2 cadres de santé.  
Une lettre de motivations dactylographiée de 2 pages maximum, un CV, des attestations (diplôme(s), formation(s), employeur(s)...) seront à remettre avec le dossier d'inscription.

- **Vous êtes titulaire d'une autorisation d'exercice de la profession de médecin, de maïeuticien, obtenue en France ou à l'étranger**, ou d'un diplôme de formation approfondie en sciences médicales (**candidat article 9**),
  - ↳ Contactez le secrétariat de l'Institut pour connaître les modalités d'entrée en formation.

<sup>1</sup> Attention, d'éventuelles données restrictives peuvent être inconnues à ce jour.